

## **I. ENVIRONNEMENT**

### **Rappel**

#### **Déclaration annuelle des émissions polluantes**

Depuis 2003, certains exploitants d'installations classées pour la protection de l'environnement soumis à autorisation doivent faire une déclaration annuelle de leurs polluants.

Les producteurs de plus de 10 tonnes de déchets dangereux et qui sont ICPE soumis à autorisation sont également soumis à cette déclaration annuelle des polluants.

Vous trouverez sous ce lien les formulaires de déclaration ainsi que des guides :

<https://www.declarationpollution.ecologie.gouv.fr/gerep/>

**Date limite d'envoi : le 31/03/2007 par voie électronique**

Pour les établissements visés par la directive 2003/87/CE, cette date est **le 15/02/2007**.

### **Textes réglementaires :**

#### **Liste des exploitants ayant un quota d'émission de gaz à effet de serre**

Arrêté du 28 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 25 février 2005 fixant la liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés.

Aucune entreprise du Territoire de Belfort n'est concernée.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0650666A>

#### **Précision sur le bilan de fonctionnement au titre des ICPE :**

Une circulaire non publiée vient compléter la circulaire complète la circulaire du 6 décembre 2004, avec pour objet de :

- donner des instructions à l'inspection des installations classées sur le contenu et la méthode d'analyse des bilans de fonctionnement. Les prescriptions imposées aux exploitants des installations IPPC doivent être définies en se fondant sur les meilleures techniques disponibles ;
- fournir des éléments de compréhension des exigences de la directive IPPC, de sa transposition en droit français et expliquer les modifications réglementaires récentes dans le cadre de la mise en conformité de la réglementation française suite à un contentieux avec la Commission européenne.

Ses dispositions sont également applicables lors de l'instruction d'une demande d'autorisation pour une installation nouvelle ou modifiée afin de s'assurer de la prise en compte des meilleures techniques disponibles.

Circulaire du 25 juillet 2006 relative au bilan de Fonctionnement - Installations classées – Mise en œuvre de la directive 96/61/CE du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution

<http://aida.ineris.fr/textes/circulaires/text4530.htm>

## **A suivre:**

### **Politique énergie de l'Union Européenne**

La Commission européenne a adopté le 10 janvier un **paquet « Energie » qui vise à doter l'Union européenne d'une politique énergétique intégrée.**

Il consiste en une série de documents d'orientation analysant la situation existante et lançant des pistes de travail, notamment en matière d'efficacité énergétique, de sources d'énergie renouvelables et de promotion des technologies énergétiques.

L'ACFCI a rédigé une **note faisant le point sur les pistes proposées par la Commission en matière d'énergie durable.** Celle-ci vise à vous tenir informés des évolutions européennes concernant votre matière.

La fiche de synthèse est disponible sur demande auprès de la CCI.

## **A lire / A voir :**

### **REACH :**

#### **- ECHA : l'agence d'évaluation du risque chimique :**

Création de l'agence européenne en charge du règlement REACH

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=411&idThema=5&idSousThema=29&type=JDE&ctx=291>

#### **- Gratuité des lignes directrices sur les essais des produits chimiques**

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=405&idThema=5&idSousThema=26&type=JDE&ctx=259>

### **Mise à jour du guide d'élaboration et de lecture des études de danger pour les installations soumis à autorisation avec servitude d'utilité publique**

Une circulaire de la ministre de l'Ecologie et du développement durable du 28 décembre 2006 rend public la dernière version actualisée du guide d'élaboration et de lecture des études de dangers pour les établissements soumis à autorisation avec servitudes.

Pour plus de renseignements :

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=467&idThema=7&idSousThema=41&type=JDE&ctx=259>

### **3<sup>ème</sup> édition ENVIRONORD les 5 et 6 juin 2007 Lille Grand palais.**

Environord est le rendez-vous environnement des industriels et collectivités.

Information : [www.salon-environord.com](http://www.salon-environord.com)

### **Souscription d'un contrat de gaz ou d'électricité :**

Les marchés de l'électricité et du gaz sont ouverts à la concurrence pour tous les professionnels. Les CCI tiennent à votre disposition une fiche synthétique d'information sur les nouvelles règles de fonctionnement du marché libre de l'énergie.

Document disponible sur demande auprès de la CCI.

## II. SECURITE

### **Rappel**

#### **Installations électriques**

Le 20 juillet 2007, le décret n°2006-1278 du 18 octobre 2006 entre en vigueur. Ce décret concerne la compatibilité électromagnétique des équipements électriques et électroniques.

### **Textes réglementaires :**

#### **Application des règles de santé au travail pour les salariés éloignés**

La circulaire DGT n°1 du 05 février 2007 précise les modalités de suivi par les services de santé au travail (médecin du travail) d'un salarié éloigné. Dans le cas de sites et de salariés éloignés, il peut être fait appel au service de santé au travail proche du site sans avoir plus d'un service de santé par département pour éviter la dispersion de la connaissance de l'entreprise.

[http://www.liaisons-sociales.com/PDF/complement\\_2132\\_circDGTn01du5-2-2007.pdf](http://www.liaisons-sociales.com/PDF/complement_2132_circDGTn01du5-2-2007.pdf)

#### **Utilisation des machines par les jeunes travailleurs**

Les modalités de la délivrance de la dérogation à l'interdiction pour les jeunes travailleurs (moins de 18 ans) d'utiliser certaines machines ou produits dangereux sont précisées dans la circulaire n°4 du 01/02/07 de la Direction Générale du Travail.

[http://www.sante-btp-lh.com/docs/travail\\_des\\_jeunes.pdf](http://www.sante-btp-lh.com/docs/travail_des_jeunes.pdf)

#### **Transport de matières dangereuses par route et par rail: les accords multilatéraux signés par la France**

Par un avis publié au JO du 3 février 2007, le ministère de l'Équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer signale aux transporteurs de matières dangereuses par route et par rail la liste des accords multilatéraux signés par la France par date limite d'application.

[http://www.legifrance.gouv.fr/imagesJOE/2007/0203/joe\\_20070203\\_0029\\_0031.pdf](http://www.legifrance.gouv.fr/imagesJOE/2007/0203/joe_20070203_0029_0031.pdf)

#### **Agrément de différents organismes de contrôles en matière de sécurité**

Arrêté du 31 décembre 2006 portant agrément d'organismes habilités à dispenser la formation à la sécurité des travailleurs intervenant en milieu hyperbare

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCT0710194A>

Arrêté du 31 décembre 2006 portant agrément d'organismes habilités à procéder aux contrôles du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux poussières de bois dans l'atmosphère des lieux de travail

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCT0710195A>

Arrêté du 31 décembre 2006 portant agrément d'organismes habilités à procéder aux contrôles de la concentration en benzène de l'atmosphère des lieux de travail

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCT0710196A>

Arrêté du 31 décembre 2006 portant agrément d'organismes habilités à procéder aux contrôles des valeurs limites de concentration en chlorure de vinyle dans l'atmosphère des lieux de travail

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCT0710197A>

Arrêté du 31 décembre 2006 portant agrément d'organismes habilités à procéder aux contrôles du plomb dans l'atmosphère des lieux de travail

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCT0710198A>

Arrêté du 31 décembre 2006 portant agrément d'organismes habilités à procéder à des dosages de plombémie  
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCT0710199A>

Arrêté du 31 décembre 2006 portant agrément d'organismes habilités à procéder aux contrôles de l'exposition des travailleurs exposés aux poussières de silice cristalline sur les lieux de travail  
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCT0710200A>

Arrêté du 31 décembre 2006 portant agrément d'organismes habilités à procéder aux contrôles de la concentration des poussières d'amiante dans l'atmosphère des lieux de travail  
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCT0710201A>

Arrêté du 15 janvier 2007 portant habilitation d'un bureau de vérification pour l'application du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les chapiteaux, tentes et structures recevant du public  
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=INTE0700078A>

Arrêté du 8 février 2007 portant agrément d'organismes ou de personnes pour assurer les vérifications réglementaires dans les établissements recevant du public  
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=INTE0700112A>

Arrêté du 8 février 2007 portant agrément d'organismes ou de personnes pour assurer les vérifications techniques réglementaires dans les immeubles de grande hauteur  
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=INTE0700113A>

### **Classification des matériaux de construction et d'aménagement selon leur réaction au feu**

Quatre arrêtés du 19 janvier 2007 précisent les dispositions applicables concernant les classes, procédures et normes harmonisées pour les ciment d'aluminate, profilés aluminium, pierres naturelles, les plaques métalliques autoportantes, les plaques de plâtres et les bardeaux bitumés.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=EQUG0700167A>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=EQUG0700169A>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=EQUG0700171A>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=EQUG0700173A>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=EQUG0700175A>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=EQUG0700177A>

### **A lire :**

#### **✚ Principaux textes officiels en HS parus en 2006**

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Dossier%20Actualit\\_|@s%20juridiques/\\$File/Visu.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Dossier%20Actualit_|@s%20juridiques/$File/Visu.html)

### **Etude de la DARES sur l'évaluation des risques professionnels**

Plus des trois quarts des responsables d'établissement d'au moins 20 salariés déclarent avoir rédigé un document d'évaluation des risques professionnels en 2004. Cependant, les salariés et leurs représentants n'en sont pas toujours bien informés. La présence d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) favorise la démarche d'évaluation des risques, mais le quart des établissements assujettis n'a pas mis en place ce comité. Deux établissements sur trois ont négocié sur les conditions de travail entre 2002 et 2004, et près de trois sur quatre quand existe un CHSCT. Les salariés perçoivent bien l'activité des CHSCT, même s'ils s'adressent en priorité à leur hiérarchie lorsqu'ils rencontrent un problème concernant leurs conditions de travail.

<http://www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/2007.03-09.3-2.pdf>

### **A voir**

#### **ICOS' 07. Journée technique industrielle innovation et conception sûres le 15 mars 2007 à Nancy**

ICOS'07 (15 mars 2007, à Nancy) est une journée organisée par l'École Nationale Supérieure en génie des Systèmes Industriels (ENSGSI) l'Équipe de Recherche sur les Processus Innovatifs (ERPI) l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) Au travers d'exposés et de démonstrations de plates-formes techniques, des experts présenteront diverses facettes industrielles de l'intégration de l'usage et de la sécurité dans les produits innovants.

<http://www.ensgsi.inpl-nancy.fr/icos07/>

#### **Conférence relative à la présentation du guide « Hydro dégraissage » le 22 mars 2007 de 9 h à 14 h à Micropolis Besançon :**

Ce guide s'inscrit dans les axes prioritaires de la politique travail et notamment du plan santé travail et du plan cancer. C'est un outil d'aide à la substitution dont l'objectif est de promouvoir le nettoyage en solution aqueuse.

Inscriptions et renseignements : [camille.carlierram-bfc.fr](mailto:camille.carlierram-bfc.fr)